



Vivre à Saint-Gervais

Bulletin Municipal



Patrice Gallier,
Maire de Saint-Gervais



L'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques. Je constate que nous sommes nombreuses et nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble pour la rendre plus agréable, plus vivante et plus sereine.

Depuis notre installation, nous avons établi des priorités d'action et engagé divers travaux et études :

- Les emmarchements et le parvis de l'église sont achevés, et nous souhaitons finaliser les abords courant 2022.
- L'installation d'équipements de sécurité par caméras est en phase de finalisation ;
- Les projets d'aménagement de la rue de La Lande et de la rue des Écoles sont validés. Une première tranche de travaux débutera très prochainement.
- La poursuite de la création de pistes cyclables (voies vertes) doit aboutir dans les prochains mois,
- Le permis de construire du futur pôle médical sera déposé d'ici fin d'année. Cet établissement sera implanté sur le terrain situé face à la pharmacie. Il permettra de recevoir des professionnels médicaux et paramédicaux.
- Au cimetière, l'enherbement se poursuit et des opérations de récupération de tombes laissées à l'abandon seront réalisées courant 1^{er} semestre.

Vous le voyez, mes chers administrés, du travail nous attend et c'est avec passion et enthousiasme que nous poursuivons notre action.

J'espérais avoir l'opportunité d'échanger en présentiel avec vous lors de la cérémonie des vœux qui était prévue le vendredi 14 janvier 2022. Malheureusement les consignes sanitaires ne nous permettront pas d'organiser cette manifestation, pas plus que le traditionnel repas des aînés qui sera remplacé par une animation tout aussi conviviale.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Continuons à avancer ensemble pour des jours meilleurs, restons optimistes et confiants pour l'avenir.

Prenez soin de vous, soyez prudents.
Bien cordialement, Patrice Gallier.



RENCONTRE AVEC PATRICE GALLIER,

Maire de Saint-Gervais

Monsieur le Maire, la vidéo protection est en train d'être installée sur la commune, pouvez-vous nous expliquer pourquoi le conseil municipal a souhaité mettre en place ce dispositif ? Et en quoi consiste t-il ?

Bien vivre ensemble dans une commune tranquille et sûre, c'est ce que nous sommes en droit d'attendre à Saint Gervais. La sécurité et la tranquillité publiques représentent deux demandes fortes et légitimes de nos concitoyens. Les diverses caméras sont installées sur la voie publique et sur des lieux ouverts au public.

Est-ce que ce dispositif ne remet pas en question la liberté de nos concitoyens ?

Rassurons-nous. L'installation d'un système de vidéoprotection est soumise à autorisation préfectorale. Les caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des habitations. Des procédés de masquage irréversible de ces zones doivent être mis en œuvre.

Ce qui différencie un système de vidéoprotection axés vers la sécurité d'un système de vidéosurveillance liberticide n'est pas tant la présence des caméras que l'utilisation que l'on peut faire des bandes. Le visionnage des images ne peut être opéré que par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées. Les bandes sont effacées régulièrement.

Qu'est ce que la vidéo-protection va permettre ?

Ce dispositif va permettre de sécuriser les infrastructures publiques et de lutter contre les incivilités, les dégradations et la délinquance de voie publique. C'est également un moyen de prévenir et de lutter contre la consommation et le trafic de produits stupéfiants. Il va également participer à réduire le nombre de cambriolages et aider à leur résolution en pouvant notamment localiser les circulations de véhicules en entrées et sorties du village notamment vers la connexion aux grands axes de circulation.

RÉTROSPECTIVE 2021

Des évènements climatiques préoccupants

En juin et en septembre, la commune a connu de fortes précipitations qui ont généré des inondations et des dégâts sur certains bâtiments publics.

L'équipe technique et les conseillers municipaux ont été fortement mobilisés. Nous rappelons que l'entretien d'un fossé est à la charge des propriétaires riverains.

Des études sont en cours pour tenter d'améliorer les écoulements des eaux pluviales. Des modifications de toitures de l'école/cantine scolaire ont été réalisées au mois d'octobre et celle du centre de loisirs est en cours d'étude.



Premier marché de Noël

Les 6 et 7 novembre dernier, Saint-Gervais a lancé le premier marché de Noël de la saison. Grâce à l'impulsion et à l'organisation de Mme Bertrand, couturière à St Gervais, nous avons eu pour la toute première fois au gymnase 30 exposants qui ont participé à cette manifestation.

Appuyée par la Mairie et le Comité des Fêtes pour la logistique, le prêt de la salle des sports, la location d'une structure gonflable, cette expérience est à renouveler.

Le Maire, l'Équipe Municipale et le CCAS remercient, pour son initiative et son investissement, Madame Bertrand qui a proposé de reverser les bénéfices récoltés par la location des stands à la coopérative scolaire. Ces remerciements s'adressent également aux bénévoles (parents d'élèves et enseignants) qui ont participé à cette manifestation.

Pour information les lettres au Père Noël écrites par les enfants lors du déroulement de cette manifestation ont été envoyées par Monsieur le Maire qui le connaît personnellement.



Les travaux du parvis de l'église

Les travaux d'emmarchement et le parvis supérieur en pierres ont été réalisés cet automne sur l'église.



Une équipe renouvelée vous accueille à la mairie

Nous souhaitons la bienvenue à Cécile, Myriam, Florence et Bénédicte qui remplacent respectivement Aude, Vanessa et temporairement Aurélie; Et pour l'équipe technique Joachim en remplacement de Wilfried.



Zoom sur la taxe foncière et son calcul

Qui est redevable de la taxe foncière ?

La taxe foncière est un impôt dû uniquement par les propriétaires. Le redevable de la taxe foncière peut ainsi être un particulier, une entreprise ou une personne morale (société commerciale ou société immobilière).

Propriétés éligibles à la taxe foncière :

La taxe foncière est due par les redevables propriétaires :

- d'une propriété bâtie : il s'agit des constructions qui peuvent avoir un usage d'habitation ou un usage professionnel ;
- d'une propriété non-bâtie : les mines, les étangs, les terres agricoles ou encore les marais salants.

Calcul de la taxe foncière :

La taxe foncière est payée chaque année par les redevables qui sont propriétaires au 1er janvier de l'année d'imposition d'une propriété bâtie ou non-bâtie.

Elle est calculée par l'administration fiscale à partir de trois éléments :

- **la valeur locative cadastrale de la propriété** : elle correspond au montant d'un loyer théorique (établi en 1970) qui pourrait être appliqué si le bien immobilier était loué. Ce montant est déterminé en fonction d'un forfait revalorisé chaque année dans le but de prendre en compte l'évolution des loyers.

- **Le coefficient de revalorisation** : il est voté chaque année par le Gouvernement lors du vote de la loi de finances.

- **Le taux d'imposition** voté par les collectivités locales : chaque année, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (CDC, Smicval, EPF, etc.) votent leur taux applicable pour le paiement de la taxe foncière.

Mémo : le taux applicable pour le paiement de la part communale de la taxe foncière d'une propriété est celui voté par la commune du lieu de situation du bien immobilier.

Base d'imposition et montant de la taxe foncière :

Le montant de la taxe foncière, pour chaque collectivité, est égal à la base d'imposition multipliée par le taux d'imposition voté par la commune.

Exemple illustratif sur les propriétés bâties :

Propriétés bâties		Commune	Syndicat de commune	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxes ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
		Taux 2020	28,68%		0,52%	0,21%	18,01%	0,29%
Taux 2021	29,39%			0,52%	0,18%	19,74%	0,43%	
Base (exemple)	1000			1000	1000	1000	1000	
Cotisation 2020	287	0	5	2	180	3	477	
Cotisation 2021	294	0	5	2	197	4	503	

Commune : Taux voté par la commune servant à financer une partie des services rendus par la municipalité (Voiries, espace vert, école, etc.).

Inter communalité : Financement de l'intercommunalité

Taxes spéciales : Financement de l'EPF (Etablissement Public Foncier). Structure régionale permettant de faire l'acquisition des biens, pour le compte des communes, en vue de leur aménagement.

Taxe ordures ménagères : Taxe servant à la collecte, au traitement des ordures ménagères et au financement des centres de tri de déchets (SMICVAL)

Taxe GEMAPI : Taxe visant à financer la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations d'où le nom GEMAPI. Cette taxe permet aujourd'hui de financer les études des futurs aménagements dans les zones humides (Syndicat du Moron) et les études sur le risque inondation (communauté de communes). Ensuite, elle financera les travaux définis et arrêtés dans le cadre de ces études.

En synthèse : L'augmentation du taux de la part communale sur l'exemple ci-dessus ne représente que 7€ sur 26€ (27%) de la hausse totale, le reste étant principalement dû à la hausse des taxes des ordures ménagères. En effet, le coût de retraitement et enfouissement des déchets est en nette augmentation depuis plusieurs années. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour bien expliciter les enjeux et le rôle de chacun dans les années à venir.

DEPARTEMENT	COMMUNE	TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES		
		Taux de la commune		
		2010	2015	2020
GIRONDE	Commune A	12,47	14,82	15,8
GIRONDE	Commune B	23,64	23,64	23,64
GIRONDE	SAINT-GERVAIS	9,92	11,11	11,22
GIRONDE	Commune C	18,37	19,09	19,09
GIRONDE	Commune D	5,37	9,62	13,5
GIRONDE	Commune E	28,58	29,16	29,16

Ci-contre : une vision en date de 2020 des taux sur les propriétés bâties comparativement aux communes avoisinantes (inf. à 20km).

Source : DGFIP

Les habitants se mobilisent pour l'environnement



Depuis un an, les habitants de St Gervais et la commission environnement se mobilisent.

Grâce à la collecte des colles UHU, des stylos, crayons, feutres, emballage pain, capsules dolce Gusto et special T, brosses à dents, tubes dentifrice et gourdes de compote, les villageois de plus en plus nombreux et le périscolaire contribuent à la lutte contre l'enfouissement.

Le partenariat de la commune avec terracycle, en la personne de Wendy Martinez permet de recycler en mobilier urbain tous ces déchets, et relever le challenge 0 déchet, 0 Waste. Certaines communes avoisinantes profitent de notre engagement pour déposer à notre permanence du mercredi à 18h, les déchets et parlent de se rapprocher de St Gervais pour mettre en place ce procédé.

Toujours dans la même optique la commission environnement propose grâce à l'association des Maires de mettre en place un nouveau service de récupération des vieux téléphones ainsi que la récupération des cartouches d'imprimantes. Merci de nous aider à respecter notre environnement pour les générations présentes et à venir.

Dynamiques associations

Comme chacun le sait, la crise sanitaire a mis à mal la vie associative.

Aujourd'hui le milieu associatif est à la relance. Une vingtaine d'associations sur la commune animent la vie locale, que ce soit dans le milieu de la culture, de l'éducation, du social ou du sportif. Elles permettent à chacun de s'impliquer dans une activité ou un collectif.

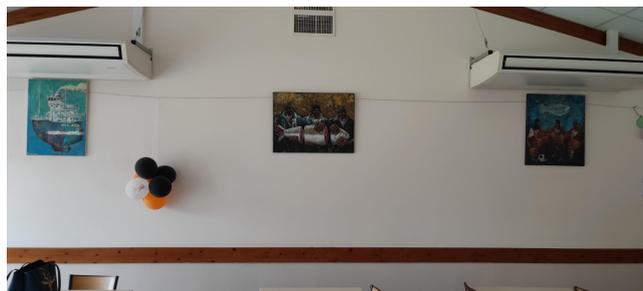
Si vous souhaitez participer et vous sentez l'âme d'un bénévole ou d'un adhérent, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site de la mairie (<http://www.mairiesaintgervais33.fr>) ou auprès de son secrétariat.

Les associations vous attendent, elles ont besoin de vous .

Culture

"L'art sort de son cadre" réitère sa prestation pour l'année 2022. Pour rappel, il s'agit d'aller au devant des enfants de St Gervais en exposant des artistes dans la salle du restaurant scolaire.

En plus des toiles exposées, la commission culture souhaite faire découvrir la sculpture. Dans un premier temps murale, nous travaillons sur le projet de faire découvrir la sculpture un sens propre. Cette aventure ne pourrait avoir lieu sans la participation des artistes, dont certains parents, et des enseignants. Nous les en remercions vivement.





Urbanisme : trois documents stratégiques en cours

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Cubzaguais Nord-Gironde (SCoT) est en cours. Qu'est-ce que le SCoT? Il s'agit d'un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire pour les 15 à 20 années à venir. Le rôle du SCoT est d'assurer la cohérence entre de nombreuses politiques publiques supra-communales et de servir de cadre de référence aux documents d'aménagement locaux.
- La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune de St Gervais a été prescrite par délibération du conseil municipal du 22 juin 2021. Le cahier des charges nécessaire à la consultation pour choisir le ou les bureaux d'études qui nous accompagneront est en cours d'élaboration.
- La délibération de prescription du plan local de l'habitat (PLH) est prévue pour 2022.

Qu'est-ce que le PLH? Le PLH fixe les objectifs et les principes d'une politique locale de l'habitat visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements de la population, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale. Le Programme local de l'habitat est défini pour 6 ans. L'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants ce qui est maintenant le cas de notre communauté de communes Grand Cubzaguais.

Voirie

CENTRE BOURG - rue de la lande et de l'école

Après un an d'études, le projet de réaménagement et de sécurisation routière du centre bourg et de la rue de l'école a été entériné.

La rue de la Lande sera équipée de trois plateaux ralentisseurs, d'une écluse (rétrécissement), et les trottoirs seront partiellement remaniés. La sécurité des piétons sera améliorée avec la possibilité de traverser le village, de l'église jusqu'à la nouvelle pharmacie, tout en restant sur le même trottoir.

La rue du Bart devrait passer en sens unique. Le trottoir de notre école sera élargi afin d'optimiser la sécurité de nos enfants et de leurs parents. En contrepartie, la chaussée rue des écoles sera rétrécie afin de réduire la vitesse des automobilistes. Des places de stationnement seront créées à droite du city stade, en compensation des places supprimées en face de l'école.

Ces travaux seront réalisés en trois tranches et devraient se terminer en 2024. Les plans des futurs travaux seront exposés au public, courant janvier, dans la salle du conseil. A cette occasion, vos remarques pourront être notifiées sur un cahier mis à votre disposition.

Piste cyclable

Les travaux de la seconde tranche de la liaison douce débuteront courant d'année prochaine, sur un total de trois tranches.

Du côté des associations



Tennis union de clubs de Bourg et Prignac

Le Tennis de st Gervais, entité d'une Union de clubs avec Bourg et Prignac-Marcamps (UTBPG) a fait sa rentrée à la suite d'une saison un peu chaotique. Fort de sa centaine d'enfants et d'environ 70 adultes, l'UTBPG a recruté cette année un nouveau moniteur diplômé d'état pour relancer son activité.

Les cours ont bien repris à St Gervais (le mardi, le vendredi et le samedi). Aidé de Valérie qui gère les enfants le mardi soir à St Gervais et le Mercredi à Prignac, Charles assure l'essentiel des cours sur les 3 sites.

Au mois d'octobre, certains ont pu participer au Trophée orange 6/10 ans sur les 3 terrains de Prignac. Ce fut une belle journée ensoleillée qui s'est terminée par la remise des récompenses et un goûter pour tous les enfants.

Pendant les vacances de la Toussaint, les moniteurs ont organisé un stage qui a réuni une quinzaine d'enfants. Les compétitions adultes (3 équipes Hommes et 1 équipe femmes) ont commencé depuis le mois d'octobre et se termineront en décembre.

Une équipe orange 8/10 ans vient de commencer les championnats de gironde. Pour nos 2 joueurs, c'était leur première rencontre et malgré leur défaite contre Carbon Blanc, ils se sont bien défendus et nous avons pu assister à de beaux échanges. 3 autres équipes enfants ont déjà commencé les championnats et 3 démarreront au mois de mars.

Renseignements et inscriptions au 0628133802.



Pieds pagailles

Tous les dimanches à 9h30 Parking de la Mairie de St Gervais
Les Pieds Pagailles donnent rendez-vous aux Amateurs de Marche, deux parcours sont proposés 5 et 10 kms traversant vignes, chemins de randonnées et petits hameaux.

Contact Yann : 07.83.81.04.04

Adhésion : 10€ /an



Vocalise

Tous les Mercredis de 20h30 à 22h30, le groupe vocal VOCALISE de St Gervais se réunit à la Mairie en salle N°2 et répète un répertoire varié sous la direction de son chef de chœur Gérard Pruvost.

Les débutants sont les bienvenus

Contact : Nicole 06.68.73.56.42

Le point lecture devient “La bulle aux livres”

Le samedi 20 novembre 2021, La Bulle aux livres a ouvert ses portes pour vous accueillir et vous faire découvrir ce nouvel espace de lecture.

Accès situé face au parc municipal, sous la mairie. Cette bibliothèque associative comprend 2 espaces : une bibliothèque jeunesse et une bibliothèque adultes.

Ses horaires d'ouverture :

- Le mardi de 16h30 à 19h
- Le mercredi de 15h30 à 17h30
- Le samedi de 10h à 12h



Sous réserve d'adhésion, vous pourrez également venir emprunter romans, bandes dessinées, documentaires,...

Le Pass sanitaire est obligatoire à ce jour.
Contact : labulleauxlivres33240@gmail.com

L'arbre à pas d'arbres



L'association de l'arbre à pas d'arbres a fêté cette année sa première bougie en démarrant la construction de jolis projets: la cabane à livres et le jardin partagé.

Nous espérons cette année pouvoir soutenir de nouveaux projets citoyens qui permettront de créer du lien social, tout en oeuvrant pour le respect de la nature.

Si vous souhaitez nous rencontrer, nous serons présents au Detox Relais le 9 janvier. Notez aussi que nous organiserons un ramassage de déchets le dimanche 30 janvier. Le rendez vous sera donné au stade à 10h. On espère pouvoir vous compter parmi nous.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à apa@mailo.com.



Le Festival “Croches en chœur”

Suite aux restrictions sanitaires, les éditions 2020 et 2021 du Festival ont été successivement annulées puis reportées. Rendez-vous pris pour **SEPTEMBRE 2022** avec Hélène SEGARA accompagnée par 350 choristes.

- **Vendredi 23/09/2022 à 19h** : Aubade - Entrée gratuite
 - **Samedi 24/09/2022 à 20h** : Concert Solidaire au profit du CCAS de St Gervais - Entrée sous forme de dons denrées non périssables
 - **Dimanche 25/09/2022 à 20h** : Concert de Clôture Hélène SEGARA et le Chœur - Place de 35 à 38€
- Contactez **Nadine** : 06.19.44.57.18

Si vous souhaitez intégrer le Chœur en tant que Choriste ou devenir Bénévole au sein du Festival, n'hésitez pas à **Contactez Marie** : 06.07.38.68.90

En Septembre 2021, une cinquantaine de choristes de Croches en Chœur emmené par leur Directeur Musical Gérard PRUVOST sont partis à Paris, enregistrer 5 chants pour l'émission 300 CHOEURS diffusée sur FRANCE 3 et ont partagé la scène avec Cécilia CARA et Damien SARGUE, Chimène BADI, Anne SILA, Elsa ESNOULT et Hélène SEGARA.

Diffusion prévue Janvier 22



Ecole

L'école a accueilli 233 élèves pour la rentrée 2021/2022 soit :

33 PS - 30 MS -23 GS -31 CP - 29 CE1 -29 CE2- 22 CM1- 36 CM2.

La municipalité remercie une nouvelle fois Stéphanie Pujolas, la directrice et son équipe pour les efforts et la qualité du travail effectués malgré les contraintes sanitaire.

Nous nous félicitons de l'excellente collaboration de l'équipe enseignante avec le personnel municipal que nous remercions aussi pour leur investissement sans faille qui nous permet d'accueillir les enfants de Saint Gervais dans les meilleures conditions malgré les nombreuses contraintes.

L'association USEP



Les activités de l'association Usep de Saint Gervais ont pu reprendre cette année.

Enfants et adultes licenciés ont ainsi pu participer au cross de Gujan Mestras le samedi 27 novembre dernier. Tous les participants ont admirablement représenté les couleurs de l'association de la commune. Une mention spéciale est attribuée à Nils Etur qui a gagné la course du 1200m à l'âge de 9 ans.

L'association a la joie d'accueillir également deux nouveaux volontaires au service civique. Leur mission sera de proposer des activités aux enfants sur le temps périscolaire et d'accompagner les enseignants en EPS sur le temps scolaire. Ils assisteront également Yannick DROGOU, poste Usep rattaché à l'école lors des activités sportives proposées aux élèves licenciés le jeudi après l'école.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter à usepdesaintgervais@gmail.com

Vivre à Saint Gervais en bref...



Nouvelle boulangerie

Nous avons le plaisir d'accueillir sur la commune, une nouvelle Boulangerie "L'annexe du Fournil", place Jacques Prévert;

Elle est ouverte du mardi au samedi de 07h30/13h - 16h/19h et le dimanche de 7h30- 13h

Angela Ross, ostéopathe, s'est également installée récemment au 3 bis rue des vigneron. Nous lui souhaitons la bienvenue !

N'oubliez pas que pour préserver nos commerces, il est important de consommer local !



Détox édition 2022

Après une e-detox en 2021, la 8ème édition aura bien lieu le dimanche 9 janvier. Les inscriptions sont ouvertes.

Rendez-vous sur le site du Comité des fêtes pour plus d'informations : www.saintgervais.fr



Réduisons notre consommation de papier !

Afin de limiter le nombre d'impressions de notre bulletin municipal, nous vous proposons de le recevoir au format PDF ou de le télécharger. Si vous souhaitez continuer à recevoir l'exemplaire papier, vous pouvez remplir et déposer le formulaire au dos pour effectuer votre demande ou nous envoyer un email : secretariat@mairiesaintgervais33.fr

Les dates à retenir...

9 Janvier : Détox Relais

30 Janvier : Ramassage des déchets avec l'arbre à pas d'arbre

26 Mars : Graine de troc

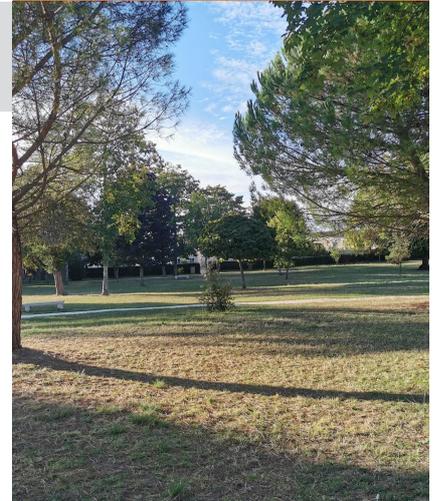
10 et 24 avril : Élections présidentielles

07 Mai : manifestation picturale et accueil des nouveaux arrivants

15 Mai : Vide grenier

12 et 19 juin : Élections législatives

17 au 19 Juin : fête locale



Saint-Gervais Pratique

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : Fermé au public / 14h-17h30

Mardi : 8h30-12h30 / 15h30-19h

Mercredi : 8h30-12h30 / Fermé au public

Jeudi : 8h30-12h30 / 15h30-19h

Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-17h30

Adresse : 1 château de Bart
33240 SAINT-GERVAIS
05.57.43.02.06

secretariat@mairiesaintgervais33.fr

Bon à savoir !

Afin de faire gagner du temps au public et de respecter les contraintes sanitaires, la gendarmerie de SAINT -ANDRE DE CUBZAC consacre à compter du 01 janvier 2022 la prise de plaintes sur rendez-vous tous les après midi du lundi au samedi de 14 à 18 heures.

Ceci ne concerne pas les situations urgentes pour lesquelles un traitement immédiat est évidemment réservé.

La brigade reste par ailleurs ouverte le matin en semaine et le samedi.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je souhaite continuer à recevoir le bulletin municipal en version papier

